

Le Transfert de Gestion des Ressources Naturelles pour la sauvegarde des corridors forestiers: la vision du Programme « Eco-regional Initiatives », à travers son expérience dans les écorégions de Fianarantsoa et Toamasina

Par

Andrianandrasana, O., Erdmann, T.K, Freudenberger, M.S., Raharinomenjanahary, V.,
Rakotondrazaka, M., Ratsisompatrarivo, J.S.

RESUME

Le programme ERI appuie, depuis l'année 2004, plus d'une centaine de Transferts de Gestion des Ressources Naturelles (TGRN), dans le cadre de la Gestion Contractualisée des Forêts (GCF).

Cette expérience a démontré les aspirations croissantes des populations locales, par l'intermédiaire des « *Vondron'Oloha Ifotony* » ou VOI, à prendre plus de responsabilités et d'initiatives dans la mise en œuvre des TGRN, suivant les plans d'aménagement dûment préparés.

Toutefois, l'avenir des TGRN reste incertain tant que les efforts entrepris par ces associations paysannes dans la gestion des forêts ne leur offrent un bénéfice économique significatif assurant la viabilité de leurs initiatives. Car dans la réalité, la contribution du TGRN dans l'amélioration des revenus paysans, en termes de retombées économiques reste peu perceptible, si bien que l'on dénote une certaine perte de confiance et d'enthousiasme chez les VOI.

Nous sommes persuadés que le transfert de gestion/gestion communautaire reste une des alternatives les plus crédibles pour préserver les corridors forestiers, dans la mesure où il implique et valorise davantage les populations locales, autrefois marginalisées, dans la sauvegarde du patrimoine forestier.

Afin d'en assurer la viabilité, quelques pistes sont proposées:

- i) intégration dans le processus de mesures d'accompagnement adaptées, en particulier des activités génératrices de revenus qui respectent l'environnement ;
- ii) une meilleure valorisation des ressources ligneuses pour que le TGRN soit plus profitable aux membres des VOI et contribue de manière significative à leur développement socioéconomique;
- iii) un renforcement des capacités des VOI, en fonction de leurs besoins réels, selon leurs vécus;
- iv) un soutien continu et substantiel des VOI de la part du Service Forestier et de ses partenaires, entre autre, en matière d'encadrement et de suivi-évaluation ;
- v) une perspective de « socio-spatialisation », en intégrant mieux le concept de transfert de gestion dans une dimension plus « territoriale », à commencer par l'aménagement et gestion du terroir, en associant de plus en plus les autorités traditionnelles et officielles.

Mots-clés : corridors forestiers- gestion communautaire des ressources naturelles- transfert de gestion – Vondron'Oloha Ifotony- Fédération de VOI

INTRODUCTION

La GCRN (Gestion Communautaire des Ressources Naturelles) occupe actuellement une place prépondérante dans les politiques nationales de sauvegarde desdites ressources. Si les populations étaient longtemps mises à l'écart par l'autorité forestière à cause de leurs pratiques jugées préjudiciables à l'environnement, le transfert de gestion de certaines ressources aux communautés rurales se présente comme une solution meilleure et viable pour freiner la dégradation écologique à Madagascar ; la charte de l'environnement, promulguée en 1990 succède définitivement alors aux anciens textes qui découle, pour la plupart, d'une politique de répression et d'exclusion de la population de la gestion des ressources (Bertrand, Rabesahala Horning, Rakotovo Andriankova, Ratsimbarison, Andriatahiana, 2007)

En l'année 2004, le programme ERI (Eco-Regional Initiatives), a pris la relève du programme LDI (Landscape Development Interventions), tous deux financés par l'agence américaine de développement (USAID), en poursuivant les initiatives engagées par celui-ci, à savoir, d'une part, les alternatives à la culture sur brûlis ou *tavy*, à travers l'intensification et la diversification agricole, et d'autre part, le transfert de gestion des ressources naturelles (TGRN).

Le programme ERI intervient au niveau « écorégion¹ », dans laquelle s'organisent et évoluent ressources naturelles, terroirs et sociétés rurales. Afin de conserver les corridors forestiers situés dans les écorégions de Fianarantsoa et Toamasina² qui, du point de vue administratif regroupent actuellement 9 régions et plus d'une soixantaine de communes, les initiatives du programme intègrent la structuration du milieu, le développement rural et la gestion durable des ressources naturelles.

Les quatre années d'expérience dans la mise en œuvre du programme dans les écorégions de Fianarantsoa et Toamasina viennent de confirmer une fois de plus que la protection stricte par les voies unilatérales conventionnelles n'est pas à la hauteur d'assurer seule une conservation effective et pérenne des forêts, si l'on veut réduire de manière sensible les multiples pressions exercées sur les ressources naturelles.

Pour le programme ERI, le TGRN reste une option incontournable dans la mesure où elle se présente comme un outil qui valorise considérablement les communautés rurales autrefois marginalisées, en les impliquant directement dans la gestion durable des ressources naturelles qui sont associées à leurs terroirs traditionnels.

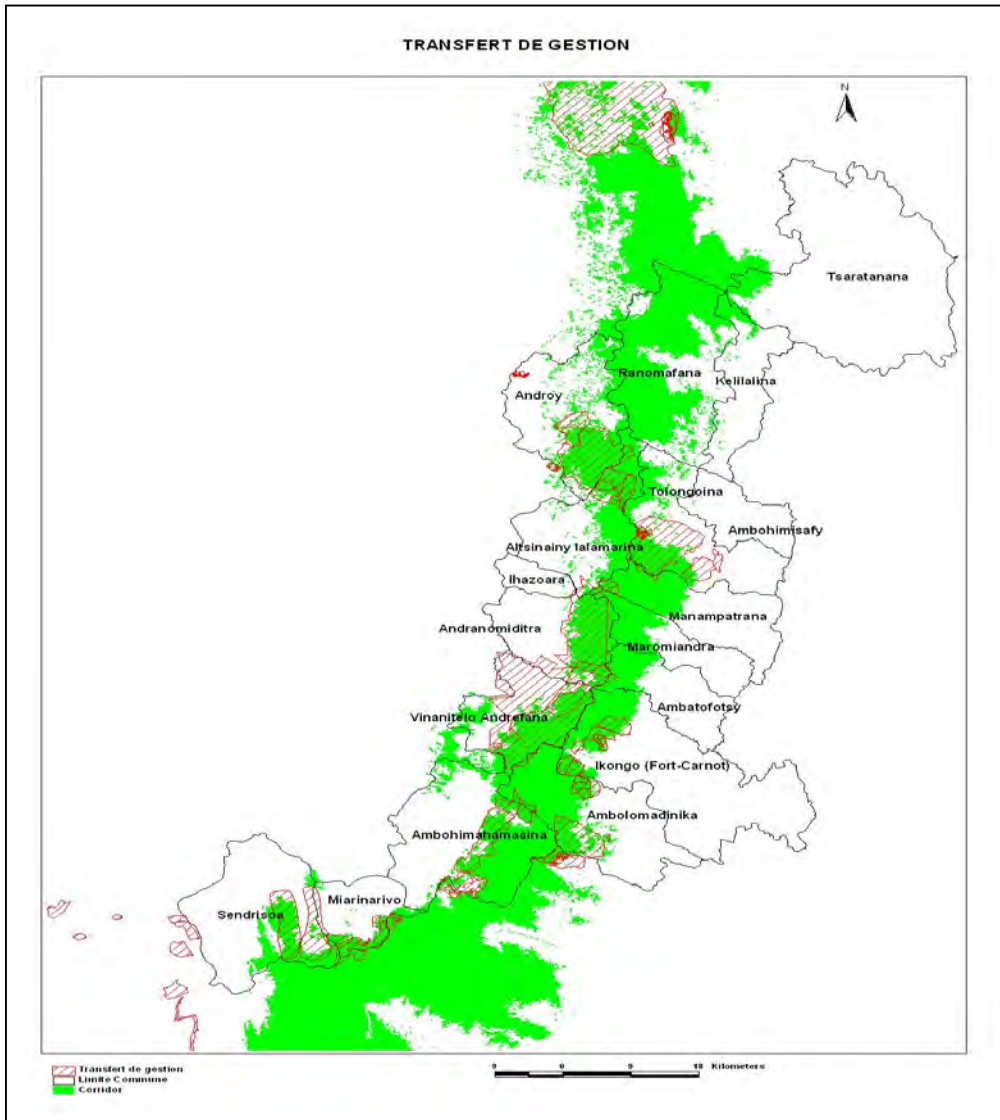
A l'heure actuelle, la mise en place de nouvelles aires protégées ne fait que renforcer cette vision de solliciter davantage la contribution des populations dans la réduction de la dégradation des ressources surtout forestières ; l'intensification du TGRN étant également stipulée dans le MAP (engagement 7, défi 2).

¹ « Ecorégion » reprend le concept développé par plusieurs groupes de conservationnistes comme étant une large unité d'espace présentant une homogénéité relative d'habitats, de climat, de caractéristiques biologiques et écologiques. Dans la compréhension de USAID/Madagascar, la forêt tropicale humide de l'Est de Madagascar, allant de l'extrême Nord à l'extrême Sud de l'île, a été subdivisée en « écorégions » suivant les subdivisions administratives pour des raisons pratiques.

² Ces écorégions sont caractérisées par deux nouvelles aires protégées en cours de mise en place : COFFAV (Corridor Forestier Fandriana-Vondrozo), écorégion de Fianarantsoa et CAZ (Corridor Ankeniheny-Zahamena), écorégion de Toamasina.

Cet article retrace les expériences du programme ERI dans le domaine de la gestion communautaire des ressources naturelles. En outre, il tentera d'apporter une autre vision du TGRN à travers des recommandations issues de l'expertise technique et des vécus des communautés, notamment en matière d'approche, d'appuis et d'opportunités.

Figure 1 : distribution spatiale des TGRN (écorégion de Fianarantsoa)



METHODES

La méthodologie ayant servi à la rédaction de cet article relève de l'analyse des résultats et informations obtenus par ERI au cours de la mise en œuvre des TGRN, basés sur les expériences et acquis du terrain.

Les perceptions paysannes ont aussi alimenté notre réflexion. Elles ont été exprimées au cours des différentes séances d'échanges d'informations tantôt avec le personnel du programme, tantôt entre les associations VOI elles-mêmes³ ; et à travers des contacts quasi-permanents avec les membres des associations VOI.

Enfin, cette méthodologie s'appuie tant sur la documentation bibliographique (ouvrages relatifs à la GCRN, rapports techniques etc.) que sur la base des discussions et partages d'idées engagés avec le service forestier et les autres programmes oeuvrant pour l'environnement (Conservation International, SAHA, CIRAD...).

RESULTATS ET DISCUSSIONS

Des succès confirmés

D'après les appréciations portées à l'endroit des TGRN encadrés par ERI, on peut avancer que les résultats obtenus sont encourageants. En voici quelques indicateurs légitimant cette thèse:

Une mise en œuvre convenable des PAGS

Le nombre actuel des contrats mis en œuvre qui s'élève à une centaine constitue avant tout un indicateur quantitatif de succès. Mais ce résultat peut être aussi justifié par le niveau de réalisation des plans d'aménagement simplifié par les VOI qui avoisine les 75% (selon l'évaluation effectuée en 2008), en faisant référence aux activités assignées aux COBA, entre autres la matérialisation de la délimitation des parcelles, la réalisation de patrouilles, la bonne gestion des zones de droit d'usage et l'autoformation des VOI.

Un intérêt croissant des VOI envers le TGRN

La plupart des paysans concernés s'unissent pour exprimer que les ressources forestières nécessitent désormais une gestion à la fois rigoureuse et judicieuse. Cette situation résulte en partie des efforts fournis en matière d'éducation et de sensibilisation sur les questions écologique, culturelle et socioéconomique, devant accompagner systématiquement le processus de TGRN.

Selon les récentes investigations menées dans les périphéries des futurs aires protégées, les communautés requièrent plus de responsabilités et surtout une certaine autorité dans la gestion des ressources forestières, notamment la surveillance et le contrôle forestiers (IIED, FONIALA, 2008). Le dynamisme des VOI dans la participation aux patrouilles régulières (en moyenne deux fois par mois) témoigne de cette détermination accrue des paysans à prendre en main leur avenir qui, selon eux, dépendra largement de la disponibilité des ressources naturelles.

Le tableau ci-après donne un aperçu synoptique de la situation du TGRN dans les deux écorégions dont le total des superficies transférées frise les 150 000 hectares. Il importe de rappeler que chaque parcelle est subdivisée en zones en fonction des objectifs recherchés,

³ La table ronde paysanne intégrée dans le programme du colloque international sur la gestion communautaire des ressources naturelles, organisé à Madagascar en juillet 2008 a été une occasion pour les membres de VOI, issus de plusieurs régions de se concerter et de s'exprimer sur leurs expériences du transfert de gestion.

principalement : zone de droit d'usage, zone de conservation, zone de restauration et zone de production.

Tableau 1: superficies transférées dans les écorégions

Ecorégions	Nombre de. VOI appuyés	Superficies transférées (ha)
Toamasina	45	83 425
Fianarantsoa	60	65 018
Total	105	148 443

Une diminution tangible de la pratique du tavy

Au point de vue écologique, le résultat est aussi déterminant puisque le *tavy*, plus précisément, le *teviaala*, semble avoir connu une régression sensible au cours des deux dernières années, modifiant de manière perceptible l'aspect du paysage. En effet, selon les récentes investigations effectuées au niveau des ménages, huit ménages sur quarante seulement continuent à pratiquer la culture sur brûlis en forêt. Ce « triomphe » doit partiellement au TGRN et à d'autres actions menées dans le domaine du développement socioéconomique et agricole, en plus du décret 60-127 du 03/10/02 interdisant la pratique du *tavy*.

Des forêts en cours de restauration

La restauration des forêts naturelles figure dans bon nombre de plans d'aménagement. C'est une activité qui est caractérisée localement par l'enrichissement des formations naturelles existantes au moyen de la plantation d'espèces autochtones, dans un espace approprié de la zone transférée. Les plants proviennent soit des pépinières aménagées par les VOI, soit issus directement des régénérations (sauvageons).

Pour l'ensemble des écorégions, cette restauration effectuée par les VOI représente dix hectares en 2008, et imprime, à l'échelle locale, des effets à la fois marquants et, on l'espère, durables sur le paysage.

Certains effets pervers du TGRN

Il apparaît que le TGRN se heurte à quelques contraintes qui émanent de certains effets jugés comme « des conséquences non désirées », et qui pourraient compromettre sérieusement son avenir.

Exportation des pressions

Il s'agit en premier lieu d'une « exportation » des pressions dans les autres zones forestières qui ne font pas encore l'objet de transfert ; entre autres, les défrichements à vocation agricole et les exploitations minières artisanales anarchiques qui commencent à prendre une ampleur alarmante. Les pratiquants sont majoritairement des non membres de VOI qui sont à la poursuite des forêts encore non transférées.

Opposition sociale

Certains groupes ne sont point favorables au transfert de gestion qui, selon eux, n'est autre qu'une barrière à la libre utilisation des ressources forestières, donc source d'appauvrissement. Ce phénomène concerne particulièrement les couches les plus nécessiteuses qui puisent une partie considérable de leurs revenus de l'exploitation à but commercial des ressources forestières.

Les facteurs de blocage

On note deux principaux facteurs de blocage auxquels il faudrait apporter des solutions radicales et durables:

Faiblesse des appuis provenant de l'administration forestière

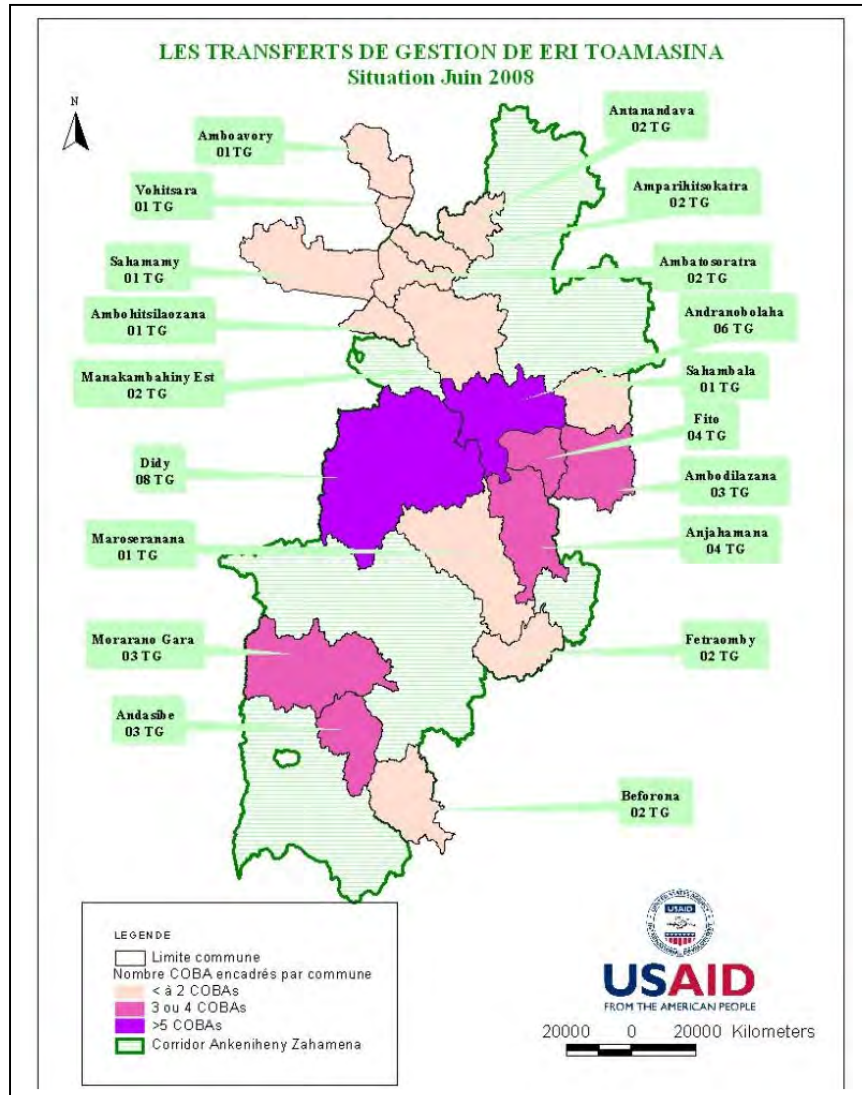
Les engagements de l'administration forestière sont insuffisamment honorés. Les suivis sur le terrain se font irréguliers tandis que le traitement des dossiers sur les affaires illicites accuse une lenteur telle que les VOI sont insécurisées et démotivées. Il n'est pas donc rare que certains dossiers telles que les plaintes sur les exploitations illicites n'aboutissent pas.

Dans biens de cas, cela est probablement lié à l'éloignement du service forestier par rapport aux sites. Ainsi, vu son personnel limité en effectif et de ce facteur géographique, le cantonnement de l'environnement, des eaux et forêts (CEEF) arrive mal à effectuer des contrôles ou des suivis dans les zones reculées ni assurer des appuis techniques sur le TGRN ; c'est le cas par exemple de celui d'Ikongo qui s'occupe de 28 contrats de gestion répartis sur 12 communes.

Contrats à terme non évalués

L'évaluation des contrats de gestion relève de la fonction de l'administration forestière. La durée d'un contrat de gestion est initialement de 3 ans, renouvelable sur la base d'une évaluation (Ministère chargé des Eaux et Forêts, 2002). Or, aucun des contrats à terme des 105 VOI encadrés par ERI n'a subi d'évaluation. Certains sont expirés depuis 2004 tandis que d'autres le seront très prochainement. Autrement dit, toutes les initiatives actuelles de TGRN sont menées dans l'irrégularité. Cette réalité se traduit localement par une perte d'enthousiasme et de motivation chez les VOI qui, cependant, espèrent opérer en toute légalité. Au contraire, elles commencent à perdre leur notoriété au niveau des populations riveraines des corridors.

Figure 2 : Les contrats de gestion en cours (écorégion de Toamasina)



L'approche GCRN, à travers le transfert de gestion s'avère être un outil nécessaire pour assurer une conservation et un développement durable (Consortium RESOLVE-PCP-IRD, 2005). Dans la pratique, le TGRN a réussi à réduire de manière très significative les pressions courantes exercées sur les ressources forestières ; les changements sur le milieu sont bien visibles. De nos jours, l'époque où les populations sont marginalisées et écartées de toute forme de gestion des ressources naturelles semble être révolue si l'on croit aux tendances et aspirations des VOI à préserver les forêts et aux efforts entrepris dans le domaine du TGRN. Autrement dit, l'engagement dans une politique à contre-courant serait à la fois dramatique et catastrophique pour le patrimoine forestier malgache, en considérant que les populations rurales sont en train de s'approprier progressivement du TGRN.

Les enquêtes menées dans les périphéries des futures Aires Protégées ont révélé que les communautés réclament plus de responsabilité et d'une certaine autorité dans la gestion des ressources forestières, notamment dans le domaine de la surveillance et du contrôle forestiers (PROFOR, IIED/FONIALA, 2008).

Compte tenu des difficultés d'accès dans les forêts naturelles restantes, le TGRN s'est proposé être un instrument efficace, durable et relativement peu coûteux (par rapport à d'autres options) pour sauvegarder les derniers corridors forestiers. Même s'il est encore juvénile et que les VOI ne sont qu'à leur stade d'apprentissage, aucune autre alternative n'est pour le moment envisageable. En d'autres termes, les VOI sont donc des partenaires prioritaires dans la gestion durable des forêts.

En dépit des avantages indéniables liés à la GCRN, certains continuent à douter de l'efficacité et de la crédibilité du transfert de gestion, étant donné son incapacité à générer à court terme des bénéfices palpables aux communautés comme à l'Etat. Or, la part accaparée par les ressources forestières dans la vie des ménages est si importante puisque celles-ci contribuent résolument à leur bien-être. Il va alors sans dire que les efforts investis par les VOI dans la gestion durable des ressources concordent avec l'objectif de Madagascar à maintenir ses 9 000 000 hectares de forêts. L'intensification du TGRN comme étant un des moyens stratégiques pour l'atteindre est inscrite dans les activités prioritaires du MAP.⁴

Comme les autres initiatives tels que la mise en concession privée ou l'aménagement d'aires protégées ne semblent arriver de manière systématique à épargner les forêts du mécanisme de dégradation, le programme ERI plaide vivement pour une vision positive de la GCRN ; car toute entreprise de conservation qui tente d'exclure l'adhésion des communautés rurales est vouée d'avance à l'échec.

Des recommandations pour assurer la viabilité du TGRN

Dans le dessein de mieux soutenir le TGRN en vue de sa viabilité, des pistes sont proposées.

Une meilleure valorisation des ressources profitable aux communautés

La forêt constitue une source importante de revenus aux paysans puisqu'elle contribue jusqu'à 30% des revenus ménagers dans les zones défavorisées (PROFOR, IIED/ FONIALA, 2008).

Pourtant, la réalité a démontré que le TGRN ne permet plus aux communautés de se procurer des mêmes avantages. Beaucoup de membres de VOI se sont plaints à ce sujet, en se demandant ce dont ils auraient droit quand ils auront bien géré la forêt, en faisant allusion à une perspective de valorisation économique des ressources ligneuses. Ce point de vue est légitime ; mais jusqu'à présent, la réponse du Service Forestier et des organismes d'appui ne satisfait pas les VOI. Même si une zone dite de production existe dans le plan d'aménagement, dans la pratique, le cahier des charges ne prévoit la possibilité de valorisation économique des ressources ligneuses, car la plupart des prélèvements autorisés ne sont destinés, du moins pour le moment, qu'à la seule satisfaction des besoins domestiques (Raik, 2007). Les principales sinon les seules activités à but commercial sont les différentes

⁴ Ceci a fait l'objet d'une confirmation pendant le dialogue présidentiel tenu en novembre 2007.

collectes de produits non ligneux (champignons, bambou, fibres...) dont les bénéfices générés restent jusqu'alors peu significatifs aux yeux des membres.

Un des arguments avancés dans cette « objection » à la valorisation économique des forêts transférées relève de la non- maîtrise des techniques de gestion sylvicole par les VOI. De plus, le Service Forestier demeure réticent dans ce domaine, face dernièrement à des coupes illicites fréquentes autour des corridors.

Même si les objectifs d'un TGRN n'étaient au début prioritairement « de générer de la richesse économique...mais plutôt d'orienter les pratiques des populations vers une gestion plus durable de leur environnement... » (Herimandimby, V. et Meral, P., 2003, 149), la donne a bien évolué de nos jours: le TGRN ne pourrait avancer sans une bonne assise économique.

Quoiqu'il en soit, il est à la fois justifié et réaliste de mener plusieurs actions pilotes pour ce type de valorisation⁵ auprès des VOI les plus performantes et expérimentées. Ceci permettrait non seulement de renforcer la collaboration entre les VOI et le Service Forestier mais aussi d'éviter à l'avance de vives rivalités avec les autres formes de gestion du type *koloala* qui semble profiter avant tout aux exploitants professionnels. Un choc éventuel entre les deux systèmes entraînerait des frictions négatives, difficilement contrôlables qui se répercutent généralement sur la ressource forestière ; en sachant que pour le cas malgache, « la forêt constitue un champ de manifestation idéale des dérégulations des systèmes politiques, sociales ou économiques » (Ramamonjisoa, 2000,10)

Seulement, la conception d'un schéma de valorisation devrait faire l'objet de concertation avec toutes les parties prenantes du TGRN, sous la direction de l'administration forestière.

L'on préconise une approche en deux phases : valorisation directe à travers un prélèvement durable des ressources forestières (ligneux ou non ligneux), à court terme ; en même temps que le développement d'alternatives économiques plus favorables à l'environnement comme l'écotourisme et les paiements des services écologiques (par exemple, la séquestration de carbone), pour le moyen terme.

Une perspective de « socio-spatialisation »

A première vue, la répartition géographique des TGRN est si éparse que les VOI se trouvent isolées les unes par rapport aux autres. Cette situation a fait que la plupart des VOI semblent avoir été dissociées des initiatives de développement rural (ERI, 2006), les véritables appuis étant encore limités dans ce sens car bien de projets sont avant tout préoccupés par les questions écologiques et techniques. Or, l'expérience a largement montré que la gestion des ressources ne pourrait être viable sans que la dimension économique ne soit considérée, au niveau des communautés ; lesquelles sont constamment « confrontées à des problèmes énergétiques, alimentaires et de construction » (Ramamonjisoa, 2000,10).

Ainsi, le fait de procurer un caractère plus territorial aux TRGN pourrait non seulement, pallier à moyen terme cet isolement, mais aussi concrétiser le concept de « socio-spatialisation ⁶ », c'est-à-dire le fait d'intégrer le TGRN dans une approche plus globalisante et à une échelle plus élargie, relevant de l'aménagement et gestion du terroir (Programme ERI

⁵ Un projet qui oriente les VOI dans la valorisation et le contrôle forestier a été initié par le fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) dans la forêt de Didy (district d'Ambatondrazaka)

⁶ Le terme « socio-spatialisation » se propose d'assimiler dans un cadre plus homogène mais plus élargi la dimension spatiale comme support biologique, et le facteur humain comme centre d'intérêt de toute initiative de développement.

Toamasina, 2005). Ceci pour mieux aborder à la fois les aspects socioéconomiques et agricoles mais aussi culturels et écologiques.

Aussi, le recours à cette approche serait-il incontournable dans un processus de développement et de pérennisation (Andrianandrasana, 2002) dans la mesure où elle permet l'installation d'un dispositif viable de production, en s'appuyant sur des différentes formes d'intensification agricole : agro-écologie, agroforesterie, SRI etc. Ce qui offre une possibilité d'utilisation plus rationnelle du sol, en particulier la mise en valeur des jachères dominées dans plusieurs endroits par des formations hétéroclites de *radriaka* (*Lantana camara*), de *ampanga* (*Pteridium aquilinum*) et/ou de *tenona* (*Imperata cylindrica*).

Le raffermissement des relations entre les autorités traditionnelles et officielles est plus que nécessaire pour créer une ambiance de collaboration favorable à la bonne marche de cette approche.

Un besoin d'encadrement intensif pour les VOI

C'est la phase qui succède à la signature du contrat de gestion qui exige le plus d'attention en matière de TGRN. Elle se distingue par des accompagnements et encadrements, indispensables à la pérennisation. Malheureusement, l'on constate que ces activités ont tendance à être négligées par les promoteurs du TGRN. Le programme ERI en est personnellement conscient ; selon lui, une période d'au moins trois ans devrait être allouée à la conduite de ces activités. Cette phase va inclure, dans sa première tranche, des appuis intensifs et continus (appuis techniques, organisationnels et matériels), et, dans sa deuxième tranche, une stratégie de retrait du programme d'appui, focalisée surtout sur le transfert de compétences.

Les perceptions des VOI

Les points de vue des paysans (remarques, recommandations) ne sont pas contradictoires avec ceux des techniciens ; ils sont complémentaires bien que certains soient plutôt spécifiques. D'une manière globale, les VOI sollicitent des appuis mieux adaptés à leurs besoins en matière de renforcement de capacités (institutionnelle et technique) et de développement socioéconomique. Elles estiment que certains organismes d'appui ont tendance à créer des besoins et proposent des thématiques qui ne correspondent pas obligatoirement au contexte local. Entre autres, la question de la valorisation économique des ressources ainsi que le renouvellement des contrats de gestion expirés ont été plusieurs fois rappelés.

Aussi, Les VOI émettent-elles des recommandations aussi particulières que pertinentes dans le but de sauvegarder les ressources naturelles, à travers un transfert de gestion efficace et durable.

Les quelques orientations proposées

- Appui à la structuration

Comme il a été évoqué, les VOI sollicitent davantage plus d'appuis en matière de renforcement institutionnel en vue d'une gestion/fonctionnement efficace de leur

organisation ; ceci au moyen de séries de formations et d'encadrements visant à structurer et à « faire tourner » au mieux les associations.

- Renforcement de la communication

Pour pallier les problèmes de communication, à la fois interne, et externe et auxquels les VOI font face depuis plusieurs années, elles se proposent de favoriser et de promouvoir autant que possible l'opérationnalisation de systèmes basés sur le regroupement et le

« réseautage ». L'amorçage d'un processus de mise en place des fédérations de VOI, initié depuis l'année 2007 par ERI, répond en grande partie à cette aspiration des paysans qui prônent la solidarité de toutes les VOI longeant les corridors et de devenir des partenaires potentiels dans la gouvernance des nouvelles aires protégées.

- Production agricole et activités génératrices de revenus

Ces vocables sont classiques dans le domaine du développement rural. Beaucoup de projets s'y investissent de façon substantielle. Or, ce n'est pas encore le cas pour la majorité des transferts de gestion. Pour ERI, ces initiatives sont minimales et ne sont maintenant qu'à leur début (apiculture, cultures vivrières sur tanety...).

D'après les VOI, Le manque de synergie entre les différents acteurs/parties prenantes du TGRN (organisme d'appui, Service Forestier, Commune) les désoriente dans l'accomplissement de leurs tâches si bien qu'il arrive que des informations et autre consigne provenant de ces acteurs sont opposés. Bien qu'aucun exemple n'ait été cité, ce genre de phénomène semble être à l'origine de crises sociales souvent difficiles à tempérer.

Une des suggestions avancées par les paysans au cours de leur présentation pendant le colloque international sur la GCRN est la nécessité d'une concertation entre toutes les parties prenantes des TGRN afin de mieux définir, planifier et organiser rigoureusement les activités à entreprendre ; ceci dans le but d'échapper aux chevauchements et/ou confusions de tâches et responsabilités dont les impacts pourraient être localement décevants.

PERSPECTIVES ET CONCLUSION

La promotion de l'émergence des fédérations⁷ de VOI fait partie de l'orientation actuelle de ERI. Cet engagement du programme répond à certaines sollicitations émanant des VOI de s'unir pour la même cause: la sauvegarde et la gestion rationnelle des corridors forestiers. Ces superstructures se proposent d'assurer entre autres deux fonctions principales : i) le lobbying et le plaidoyer auprès des autorités compétentes pour les questions d'ordre administratif ou socio-économique, ayant trait à la gestion des ressources ; ii) l'appui aux associations VOI

⁷ Le même dispositif a été aussi recommandé par Hockley et Andriamarivololona (2007) pour répondre à la question de promotion et de valorisation des forêts gérées par les VOI. Cinq fédérations (quatre à Fianarantsoa, une à Toamasina) sont déjà opérationnelles depuis cette année 2008.

dans la réalisation des PAGS et à l'application des *dina* qui n'est pas, jusqu'alors, totalement effective.

Ainsi, le regroupement en fédérations de toutes les VOI localisées à la périphérie des corridors devrait dénouer le problème d'isolement et de communication soulevé précédemment. De plus, il offre aux communautés paysannes une opportunité inestimable d'unir leur voix et de s'exprimer davantage sur des sujets touchant la gestion des ressources naturelles à Madagascar. Ce qui va leur permettre d'acquérir une reconnaissance de la part de toutes les parties prenantes, ainsi qu'une notoriété dans ce domaine.

Pour ERI, la constitution de ces fédérations constitue probablement une étape décisive dans la co-gestion des futures aires protégées, conformément à la recommandation des experts de l'union internationale pour la conservation de la nature (UICN), après la déclaration de Durban en 2003. Il réclame que ces fédérations de VOI soient appelées à jouer un rôle déterminant dans la gouvernance des futures aires protégées en tant que co-gestionnaire.

Enfin, du point de vue stratégique, la constitution des fédérations permettra de tisser au moyen du regroupement de tous les VOI opérant autour des deux corridors, une « ceinture verte » protectrice.

On peut conclure que le TGRN s'efforce de devenir un moyen efficace et soutenable dans la pérennisation du patrimoine forestier. Les appuis substantiels à l'endroit des VOI sont pleinement justifiés vu l'immensité des services que ces « sentinelles de la nature » nous rendent et auxquels tous les citoyens sont redevables.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

-Andrianandrasana, O., 2002- Contribution à l'évaluation des effets de l'aménagement pilote des bassins versants de Mantsoa et Tsiazompaniry, cas du site d'Analamihotra-Tsiazompaniry. Mémoire de DEA, Université d'Antananarivo- ESSA. 90p;

-Belvaux, E. et Randrianarisoa, A. 2006- Un "réseau" pour mieux coordonner le transfert de gestion des ressources naturelles renouvelables à Madagascar (article non publié) ;

-Bertrand, A., Rabesahala Horning, N., Rakotova Andriankova,S., Ratsimbarison,R., Andriatahiana, V., 2003- *Les nouvelles idées de la gestion locale des ressources renouvelables et le processus de promulgation de la loi 96-025-Histoire du cheminement d'une évolution majeure de la politique environnementale à Madagascar*. Le transfert de gestion à Madagascar. Dix ans d'efforts. RESOLVE, Antananarivo. p 21-28;

-Consortium RESOLVE-PCP-IRD. 2005 -Evaluation et perspectives des transferts de gestion des ressources naturelles dans le cadre du Programme Environnemental 3: Rapport Final de Synthèse. RESOLVE Conseil, Antananarivo, Madagascar;

-Coutinho, J.B, 2004- Livihoods, Conservation and Ethical Trade: a baseline study of Forest Margin Communities in the Commune of Andasibe, Eastern Madagascar. Mémoire de Master of Science. University of Wales, Bangor. 129 p;

-Freudenberger, M.S. et Razanajatovo, S. 2007- L'avenir du corridor forestier Ranomafana – Andringitra. Pp. 253-258. *Transitions Agraires, Dynamiques Ecologiques et Conservation. Le Corridor Ranomafana – Andringitra, Madagascar*. CITE, Institut de Recherche pour le Développement, Antananarivo ;

-Herimandimby, V. et Meral, P., 2003- *Quels indicateurs pour l'évaluation économique des transferts de gestion?* Le transfert de gestion à Madagascar. Dix ans d'efforts. RESOLVE, Antananarivo. p 149-159

-Hockley, N. et Andriamarovololona, M. 2007- The economics of community forest management in Madagascar: is there a free lunch? An analysis of a Transfert de Gestion. ERI Program, USAID/Madagascar, Antananarivo. 81p ;

-Laulanié, H.de., 1989- Abrégé d'une doctrine du développement rural pour Madagascar. Tefy Saina, Antananarivo. 22 p;

-Ministère Chargé des Eaux et Forêts, 2002- Loi forestière et textes d'application. Equipe Miray, Antananarivo.

-PROFOR, IIED/FONIALA, 2008- Application test de la boîte à outil pauvreté- forêt à Madagascar. Cas de Vatovavy Fitovinany et SOFIA. Rapport de terrain, Antananarivo. 50p;

-Programme ERI Toamasina. 2005- Note technique : Gestion intégré des terroirs villageois;

-Program ERI, 2006- Perspectives on the forest management transfer process and community-based forest management. Program ERI, Antananarivo, Madagascar;

Raik,D. 2007.- *Forest Management in Madagascar: An Historical Overview*. Madagascar Conservation and Development, vol II, p 5-10;

Ramamonjisoa, B.S., 2000 - Soutien informationnel aux politiques de gestion des ressources naturelles à Madagascar. Rapport final. CTA. Antananarivo. 72 p;